

FICHE EMPLOI

SPÉCIALISTE DE L'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI

Filière : **Scientifique et technique**
Catégorie : **4**

Domaine d'activité : **Recherche archéologique**
Famille professionnelle :
Métier :

Lieu d'exercice

Centre de recherches archéologiques

Environnement professionnel

- **Rattachement hiérarchique** : Directeur adjoint scientifique et technique et son délégué

- **Relations fonctionnelles** :

- Interne : Il/elle est amené.e à travailler avec les techniciens et assistants de recherche archéologique, et d'autres spécialistes et responsables de recherche archéologique de l'établissement, ainsi qu'avec le conseiller sécurité prévention, l'assistant de prévention, l'assistant technique, le topographe, le gestionnaire des moyens des centres, le gestionnaire de collections, le documentaliste et le chargé de développement culturel et de la communication
- Externe : Mise en œuvre / respect des prescriptions du service régional de l'archéologie, travail en étroite collaboration avec les propriétaires, les aménageurs, les conservations régionales des Monuments historiques (notamment les architectes en chef des monuments historiques) et les Architectes des Bâtiments de France travaillant au sein des Services territoriaux d'architecture et d'urbanisme.
Il/elle est amené.e à avoir des relations avec la communauté scientifique dans son ensemble et des spécialistes extérieurs à l'établissement : urbanistes, architectes, entreprises de restauration agréées monuments historiques, historiens et historiens de l'art, laboratoires, universités, métiers d'art...

Missions de l'emploi et activités principales

Le/la spécialiste de l'archéologie du bâti a pour mission de mener à bien l'ensemble des études concernant des édifices en élévation (de la toiture jusqu'aux fondations) dans le cadre d'opérations archéologiques.

Il/elle peut être amené, comme responsable de recherche archéologique, à mener à bien l'ensemble des activités propres à l'opération archéologique qui lui est confiée (en tant que responsable d'opérations désigné par l'Etat) ou au(x) secteur(s) qui lui est(ont) confié(s) (en tant que responsable de secteur) ; en utilisant les techniques de collecte et d'exploitation des données, d'archivage et de traitement propres à l'archéologie du bâti.

- Contribuer, en lien avec le DAST et/ou son délégué, au montage des projets scientifiques d'interventions (PSI) et à l'organisation des opérations archéologiques, notamment pour définir (en fonction du projet d'aménagement) les méthodes d'enregistrement, de démontage ciblé ; d'analyse stratigraphique des maçonneries, des enduits et structures de bois ; de relevés manuel, automatique ou semi-automatique ; de prélèvement et d'échantillonnage spécifiques à l'archéologie du bâti ;
- Gérer la phase terrain d'opérations archéologiques, en contexte d'interventions complexes et/ou faisant appel à de multiples intervenants, ou du(es) secteur(s) qui lui est(ont) confié(s) sur des opérations à caractère exceptionnel, sur les plans scientifique, technique, administratif et logistique

dans le respect de la prescription, du cahier des charges, du projet scientifique d'intervention et du budget alloué ;

- Gérer et coordonner les travaux de la phase étude jusqu'à la remise du rapport d'opération ou jusqu'à la remise de sa contribution au rapport d'opération pour le secteur dont il a la charge ;
- Assurer l'ingénierie d'opérations complexes mobilisant des compétences et des intervenants multiples ;
- Respecter et faire respecter les règles de prévention et de sécurité ;
- Concourir à l'exploitation scientifique et technique des résultats des opérations archéologiques, notamment par la publication et par la participation ou la direction de programmes d'étude et de recherche dans son domaine d'expertise ;
- Participer à des actions de diffusion et de valorisation des résultats des activités de recherche archéologique ;
- Participer à des missions d'expertise et de contrôle dans le cadre de projets scientifiques ;
- Il/elle peut participer à la conception et à l'animation de formations dans son domaine de compétence ;
- Il/elle est susceptible d'être affecté-e temporairement sur d'autres emplois de la filière ST en regard de son parcours et des besoins opérationnels

Compétences principales mises en œuvre (4 niveaux : initial / pratique / maîtrise / expertise)

◆ Savoir :

- Connaissances scientifiques en archéologie et en architecture (M)
- Connaissance du comportement des matériaux (P)
- Connaissance des bases méthodologiques et techniques de l'archéologie préventive (M)
- Connaissance des règles de prévention et de sécurité en archéologie préventive (M)
- Connaissance de la chaîne opératoire d'une opération archéologique préventive (P)

◆ Savoir-faire :

- Capacité d'adaptation à la nature du terrain et aux conditions environnementales (M)
- Dessiner et connaître les normes de représentation graphiques et photographiques (M)
- Analyser et synthétiser les données issues du terrain (M)
- Elaborer et développer une stratégie d'étude (M)
- Rédiger des documents, notes et rapports (M)
- Travailler en équipe (M)
- Connaissance et pratique des relevés et dessins assistés par clichés numériques (M)
- Utiliser les outils bureautiques courants (P)
- Capacité à assurer une mission de conseil (M)
- Capacité à conduire une session de formation (I)
- Communiquer avec des interlocuteurs variés (M)

◆ Savoir-être :

- Faire preuve de polyvalence et d'autonomie
- Capacité d'écoute et faire preuve de sens relationnel
- Faire preuve d'organisation, de rigueur et de méthode
- Faire preuve de pédagogie
- Faire preuve de diplomatie et savoir gérer les conflits

Conditions d'exercice

- Mobilité géographique sur l'ensemble du territoire national
- Permis B requis
- Contrainte posturales – port de charges
- Travail en extérieur
- Travail en hauteur
- Travail en coactivité

Diplôme – Expérience professionnelle

Licence ou titre ou diplôme français ou étranger équivalent,

ou

DUT ou BTS ou titre ou diplôme français ou étranger équivalent et 2 années d'expérience

professionnelle dans des fonctions similaires.

Le diplôme sera obtenu de préférence dans le domaine de l'archéologie avec une expérience professionnelle dans le domaine de l'archéologie du bâti.

Formations préconisées à la prise de poste

Cycle de formation obligatoire :

- Prévention et sécurité des opérations archéologiques (obligatoire avant prise de responsabilité)
- Travaux à proximité des réseaux (à partir du 1^{er} janvier 2018 - obligatoire avant prise de responsabilité)
- Appréhender les risques psychosociaux
- Brevet de sauveteur secouriste du travail (SST) et recyclage

Compléments

- Prévention en archéologie du bâti
- Acquisition des fondamentaux dans la gestion des aspects techniques d'un chantier
- Découverte des SIG
- Concevoir et écrire un rapport
- Relations aménageurs
- Prévention des pathologies mécaniques